

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 82 (1956)  
**Heft:** 3

**Nachruf:** Paschoud, Maurice

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## NÉCROLOGIE

## Maurice Paschoud, Dr h. c.

Les nombreux amis et connaissances de *Maurice Paschoud* ont été durement frappés par son départ si brutal et si inattendu le 18 octobre dernier, à l'âge de soixante-treize ans. Son activité, qui fut intense durant toute sa vie, ne s'était en effet pas ralentie et nul n'aurait pu supposer, même la veille de sa mort, que celle-ci fût si proche.

C'est à Lutry, le 21 juillet 1882, que naquit Maurice Paschoud. Il fut l'élève du Collège classique de Lausanne, puis du Gymnase classique cantonal d'où il sortit avec le titre de bachelier ès lettres en 1900.

Attiré par la technique, il suivit les cours de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne et obtint le diplôme d'ingénieur constructeur en 1904, après de brillantes études. Il porta le bérêt vert de Belles-Lettres, société qu'il présida en 1903. Esprit chercheur et avide de rigueur, M. Paschoud ne se contenta pas du modeste bagage scientifique qui pouvait alors suffire à un ingénieur. Au sortir de l'Ecole, il prépara à l'Université de Lausanne une licence en mathématiques, puis trouva à Paris des maîtres distingués tels que Boussinesq, Picard et Appell, qui s'intéressèrent à ses recherches. Il obtint en 1914 le titre de docteur de l'Université de Paris en présentant une thèse sur le problème de l'équilibre élastique d'une plaque carrée mince. Dans cette thèse publiée à l'étranger, M. Paschoud a cependant tenu à défendre les couleurs de son pays en choisissant, pour résoudre le problème qui lui était posé, une méthode due à notre éminent compatriote Walther Ritz, qu'une mort prématurée venait d'arracher à la science. Ce beau travail, comme aussi la connaissance approfondie qu'avait M. Paschoud de l'œuvre de Boussinesq, devaient donner leur orientation à ses recherches ultérieures. Citons plus particulièrement ses publications sur les équations transcendantes qui se présentent dans la théorie des tiges élastiques et sur le problème du régime uniforme dans un tube à section polygonale. Les résultats nouveaux qu'il obtint dans ce dernier domaine lui permirent, grâce à une analogie signalée par Boussinesq, d'apporter une contribution originale à la solution du problème de la torsion.

Lors de la première guerre mondiale, M. Paschoud fit toute la mobilisation dans les troupes du génie; il acheva son service militaire avec le grade de major commandant le Bataillon de sapeurs 1.

Il professa au Collège et au Gymnase scientifiques de Lausanne, puis, en 1920, le Conseil d'Etat l'appela à occuper la chaire de résistance des matériaux et de statique graphique à l'Ecole d'ingénieurs.

La valeur scientifique de M. Paschoud, jointe à ses dons de pédagogue, firent que les dix années de son

enseignement universitaire, durant lesquelles il dirigea plusieurs thèses remarquables, contribuèrent grandement au renom de l'Ecole d'ingénieurs. Ceux de ses anciens élèves que les nécessités de la pratique obligèrent à de nouvelles recherches ont tous apprécié la valeur de ses cours multicopiés qui, en plus de l'exposé des méthodes classiques, contiennent de très précieux résumés de méthodes particulières, judicieusement choisis dans une littérature technique volumineuse et parfois ardue. Il faut aussi signaler la très belle collection

d'ouvrages mathématiques et techniques dont il a fait cadeau à l'Ecole. Ces nombreux ouvrages, en majeure partie annotés de sa main, témoignent de sa grande érudition.

De 1928 à 1930, M. Paschoud fut recteur de l'Université de Lausanne et put, à ce poste, faire valoir ses talents d'organisateur et d'administrateur.

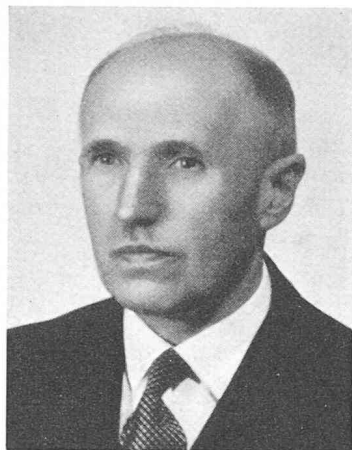
Parmi les nombreux services qu'a rendus M. Paschoud à notre Ecole, il en est un tout particulier qui révèle l'homme de cœur et le collègue dévoué qu'il savait être par enthousiasme. En 1926, Benjamin Mayor, professeur de mécanique rationnelle, faisait paraître son *Introduction à la Statique graphique des systèmes de l'espace*, petite brochure préfacée par M. Paschoud, qui

porta au loin la réputation de notre Ecole. Si la contribution de M. Paschoud à cette publication semble se réduire aux modestes dimensions d'une préface, il est cependant certain que cette brochure n'aurait jamais vu le jour sans la bienveillante insistance et le dévouement illimité de M. Paschoud. Dans cette même préface où M. Paschoud défend avec vigueur, contre un usurpateur étranger, la priorité des droits de B. Mayor, on reconnaît aussi les qualités de l'homme d'action et du polémiste que ses amis politiques surent sans doute discerner en lui lorsqu'ils l'arrachèrent à notre Ecole.

Dès 1926, M. Paschoud commence dans les affaires publiques une carrière qui devait être brillante. Membre du parti radical, il fut conseiller communal de Lausanne en 1926 et conseiller national de 1928 à 1930. Elu conseiller d'Etat, il prit, de 1930 à 1931, la direction du Département de l'instruction publique et des cultes. A ce poste, il fut l'un des promoteurs de la rénovation de l'Ecole d'ingénieurs.

Mais l'activité de M. Paschoud ne s'est pas limitée au seul canton de Vaud. Il en a fait bénéficier le pays tout entier dès l'instant où, en 1932, il répondit à l'appel du Conseil fédéral et vint occuper à Berne le siège laissé vacant à la Direction générale des Chemins de fer fédéraux par le décès de M. Arsène Niquille. Il prit pour six ans la direction du Département commercial et du contentieux puis, en 1938, celle du Département des travaux et de l'exploitation, ajoutant à ses fonctions déjà lourdes, qu'il garda jusqu'à fin 1947, celles de directeur militaire des Chemins de fer.

Doué d'une grande puissance de travail, M. Paschoud



MAURICE PASCHOUD, Dr h. c.

a marqué son passage à la direction des Chemins de fer fédéraux. C'est sous son égide qu'on améliora les installations de sécurité, qu'on poursuivit l'électrification, qu'on modernisa les bâtiments des gares, qu'on construisit des véhicules légers en acier, qu'on accéléra la marche des trains et qu'on en augmenta le nombre, qu'on établit les projets de dédoublement de voie de la ligne du Saint-Gothard, qu'on renforça la superstructure des voies pour accroître la vitesse des trains.

Pendant le service actif de 1939-1945, M. Paschoud dirigea, avec le grade de colonel, le régime militaire des Chemins de fer. Grâce à une énergie et à une santé exceptionnelles, il fournit à ce poste un travail écrasant, assumant l'énorme responsabilité des transports de troupes et de l'horaire de guerre. Il sut mettre pleinement le réseau ferroviaire à la disposition de l'armée, tout en sauvegardant les intérêts du chemin de fer.

En 1945, le grade de docteur ès sciences techniques *honoris causa* fut conféré à M. Paschoud « pour les services rendus à l'Ecole d'ingénieurs et à l'Université de Lausanne par son brillant enseignement et au pays tout entier par son activité à la Direction des Chemins de fer fédéraux ».

C'est en 1947 que M. Paschoud prit sa retraite et revint se fixer à Lausanne. Mais ç'aurait été mal le connaître que de croire qu'il prendrait un repos pour tant mérité. Il continua, pendant un certain temps, à représenter avec distinction et succès les Chemins de fer fédéraux dans des entreprises hydroélectriques. Dès 1946, il fut membre du Conseil d'administration de la « Swissair » et, dès 1948, membre du Conseil d'administration de la *Feuille d'Avis de Lausanne* et des Imprimeries Réunies.

Cette activité d'administrateur n'empêcha cependant pas M. Paschoud de poursuivre des recherches et des publications. Sa vaste culture et ses connaissances professionnelles étendues lui permettaient d'aborder les sujets les plus divers.

C'est ainsi qu'il fut appelé à diriger la publication du grand ouvrage commémoratif en cinq volumes du Département fédéral des postes et chemins de fer intitulé *Les Chemins de fer suisses après un siècle, 1847-1947*. En 1949, il fit devant un nombreux auditoire, puis publia dans le *Bulletin technique* une pertinente mise au point sur « La querelle des barrages » qui battait alors son plein. En 1952, il publia également dans le *Bulletin*, une étude théorique sur « La méthode de Walther Ritz et son application à quelques problèmes élémentaires de résistance des matériaux ». Lors du Centenaire de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, en 1953, il apporta son précieux concours en rédigeant une magistrale *Notice historique* sur cette institution qu'il connaissait admirablement.

La culture classique que M. Paschoud avait acquise au Gymnase lui avait ouvert les frontières d'un humanisme qu'il cultiva jusqu'à la fin de ses jours. Il avait du mathématicien la clarté, la précision et le sens des raisonnements complexes, et de l'ingénieur celui des plans à longue échéance patiemment réalisés et tenant compte des contingences humaines.

L'indépendance d'esprit, le sens du devoir, joints à une parfaite modestie, telles étaient ses qualités maîtresses. Il faisait preuve de fermeté, sans vaine obstina-

tion, ignorant les compromis. Forçant son interlocuteur à l'essentiel, il écartait les préliminaires inutiles et allait droit au but : « De quoi s'agit-il ? »

Professeur, M. Paschoud dispensa à notre Ecole — à laquelle il était toujours resté attaché — son savoir, son érudition et son esprit méthodique. Homme de gouvernement, il fit bénéficier notre canton, puis le pays tout entier de sa grande connaissance des hommes et de la chose publique. Administrateur de qualité exceptionnelle, il fut beaucoup plus que cela ; d'un désintéressement absolu, il se préoccupait avant tout du problème des relations humaines et de la recherche de l'équité.

Avec Maurice Paschoud a disparu un homme de cœur, un fidèle ami de notre Ecole polytechnique et un grand serviteur du pays. Le *Bulletin technique* lui gardera un souvenir vivant !

A. S.

## BIBLIOGRAPHIE

**Cours élémentaires de routes**, par G.-A. Dubet, ingénieur des travaux publics de l'Etat. Paris, Editions Eyrolles, 1955. — Un volume 16×25 cm, 200 pages, 143 figures. Prix : broché, 950 fr. français.

Les techniques de la construction et de l'entretien des routes ont subi, depuis une dizaine d'années, une évolution extrêmement importante, inspirée du double souci de réduire les prix de revient en adoptant des procédés à grand rendement, et d'obtenir une qualité sans cesse accrue, compatible avec les grandes vitesses, les lourdes charges, les importants trafics de notre époque. Les services publics et les entreprises routières perfectionnent en conséquence leurs méthodes d'étude et leurs procédés de construction des chaussées. Les agents d'exécution doivent se tenir au courant de ces perfectionnements et le nouveau *Cours élémentaire de routes* répond à cette préoccupation.

Cet ouvrage est destiné aux cadres des administrations et des entreprises routières, notamment aux conducteurs de chantiers des ponts et chaussées et aux conducteurs de travaux et chefs de chantiers d'entreprises. L'auteur y a puisé d'ailleurs le sujet des leçons qu'il vient de professer à l'Ecole spéciale des travaux publics, à l'usage des stagiaires de l'Industrie routière française (session janvier-mars 1955).

Ce *Cours élémentaire de routes*, volontairement dénué de tout développement mathématique et scientifique, sera très facilement accessible à ceux qui dirigent et contrôlent directement les chantiers routiers de construction, d'aménagement et d'entretien.

Il s'adresse également aux administrations appelées à aborder des problèmes de construction de chemins : génie rural, génie militaire, eaux et forêts, municipalités, etc. Enfin, il peut utilement renseigner les personnes non spécialisées désireuses de trouver sous une forme simple des indications sur la technique routière.

### Sommaire :

*Généralités. Descriptions. Caractéristiques* : Historique succinct. Classification. Constitution générale. Caractéristiques géométriques. — *Matériaux routiers* : Matériaux d'empierrement. Liants hydrocarbonés. — *Matériel routier* : Outillage. Matériel de carrière, de terrassements, de construction de chaussée, d'entretien. — *Construction de la chaussée* : Terrain de fondation. Fondation et couche inférieure. Couche supérieure. Revêtement. — *Entretien et réparation de la chaussée. Ouvrages accessoires* : Constitution, construction et entretien des ouvrages accessoires. Signalisation. La route dans les traverses. — *Notions pratiques de droit administratif routier* : Gestion et police du domaine public routier.